

DÉPARTEMENT des
HAUTES-PYRÉNÉES

21 septembre 2026

COMMUNE
D'OSSUN

Le conseil municipal d'Ossun, régulièrement convoqué le 17 septembre 2026 s'est réuni le 21 septembre 2026 à 20h00 au lieu habituel de ses séances, à la Mairie d'Ossun, sous la présidence de Madame Emilie FAVARO, maire

Madame Laurie LANSALOT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants
19	15	19

Présent(e)s : Madame Emilie FAVARO, Madame Monique GOMEZ, Monsieur Jérôme CAUSSIEU, Madame Christelle BARRÉAT, Monsieur Ludovic AYLIES, Monsieur Marc CHEDEVILLE, Madame Geneviève TRICOIRE, Monsieur Didier CULIANEZ, Monsieur Benoit ABADIE, Monsieur Sébastien CARRERE, Monsieur Sébastien MEDAN, Madame Mélanie BERTOUILLE, Madame Julie DUPUY-CAMACHO, Monsieur Cédric CAUSSADE, Madame Laurie LANSALOT.

Représenté(e)s : Madame Françoise PICAUT (pouvoir à Madame Monique GOMEZ), Monsieur Yannick MONTEAN (pouvoir à Monsieur Sébastien MEDAN) Madame Elodie ALCAIDE (pouvoir à Monsieur Sébastien CARRERE), Madame Coline POTUT (pouvoir à Madame Emilie FAVARO)

Absents excusés : /

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 6 juillet 2026 ;
- Approbation du procès-verbal du 30 mars 2026 ;
- Don à l'AMF au bénéfice des communes sinistrées à la suite des incendies ;
- Vente de gré à gré d'un pulvérisateur ;
- Convention entre la CATLP et la commune pour l'instruction des autorisations des sols ;
- Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de facturation par l'ONF pour des recettes issues des ventes de bois ;
- Marché de travaux de la route forestière de Carbouères : avenants ;
- Marché de plantation forestière ;
- Demande d'intégration au Groupement d'Intérêt Public « Ma Santé, Ma Région » ;
- Remboursement des frais liés au renouvellement de l'hébergement et du nom de domaine du site internet de la commune ;
- Contribution à l'enquête publique : projet de construction de l'hôpital commun de Tarbes et Lourdes à Lanne ;
- Questions diverses.

Les procès-verbaux des séances du 30 mars 2026 et du 6 juillet 2026 sont approuvés à l'unanimité.

21.09.2026-1 : Don à l'AMF au bénéfice des communes sinistrées à la suite des incendies

Vote à l'unanimité

21.09.2026-2 : Vente de gré à gré d'un pulvérisateur ;

Vote à la majorité

21.09.2026-3 : Convention entre la CATLP et la commune pour l'instruction des autorisations des sols.

Vote à l'unanimité

21.09.2026-4 : Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de facturation par l'ONF pour des recettes issues des ventes de bois.

Vote à l'unanimité

21.09.2026-5 Marché de travaux de la route forestière de Carbouères : avenants.

Vote à l'unanimité

21.09.2026-6 : Marché de plantation forestière.

Vote à l'unanimité

21.09.2026-7 : Demande d'intégration au Groupement d'Intérêt Public « Ma Santé, Ma Région ».

Vote à l'unanimité

21.09.2026-8 : Remboursement des frais liés au renouvellement de l'hébergement et du nom de domaine du site internet de la commune.

Vote à l'unanimité

21.09.2026-9 Contribution à l'enquête publique : projet de construction de l'hôpital commun de Tarbes et Lourdes à Lanne ;

Vote à la majorité.

A Ossun, le 7 octobre 2026

La maire

Emilie FAVARO

